



La rémunération des fonctionnaires toujours dans le viseur

Avec le dépôt d'un amendement au projet de loi de finances pour 2025, vendredi dernier, le nouveau gouvernement confirme sa volonté de maintenir une des deux mesures Kasbarian. Il persiste à vouloir réduire de 10 % la rémunération des agent-es publics en cas d'arrêt maladie.

Les 2 jours de carence en plus, ont, eux, été abandonnés par ce gouvernement. La FSU salue cet abandon comme une première victoire des personnels mobilisés, en particulier le 5 décembre dernier. Mais, s'il est adopté, le maintien de la baisse de 10% de la rémunération en cas d'arrêt maladie va lourdement pénaliser les agent-es et revient, pour l'actuel ministre, à reprendre en partie la brutalité de l'ancien. La FSU continue de s'opposer à cette mesure.

Les agent-es publics ont déjà payé un lourd tribut en matière de rémunération et de reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien pour assumer leurs missions d'intérêt général et de service public. Il n'est pas acceptable que le gouvernement, sous prétexte d'économies budgétaires, pénalise les agent-es en arrêt maladie dans un contexte de dégradation continue de leurs conditions de travail. Les précédents gouvernements ont fait des choix politiques, budgétaires et fiscaux visant à abandonner d'importantes sommes d'argent public au profit d'intérêts privés. Une des conséquences a d'ailleurs été de permettre aux plus riches de s'enrichir davantage. Dans le même temps, ils ont soumis les rémunérations des agent-es publics à une dévaluation sans équivalent par comparaison avec les autres secteurs d'activité.

Pour la FSU, c'est inacceptable. Les rémunérations des fonctionnaires ne sont pas une marge de manœuvre budgétaire : elles sont la reconnaissance de l'investissement quotidien pour l'intérêt général

Pour commencer de sortir le pays de sa crise sociale et politique dans laquelle l'ont plongé les politiques menées ces dernières années, le gouvernement serait bien inspiré de travailler à rétablir l'attractivité des métiers de la Fonction publique. Cela passe par entendre toutes les revendications massivement exprimées le 5 décembre dans les manifestations et par la grève. Cela passe par des mesures budgétaires permettant de revaloriser les personnels de la fonction publique et de créer les emplois nécessaires à la réalisation des missions de service public partout sur le territoire. La FSU invite ainsi les parlementaires à mettre leurs actes en cohérence avec leurs déclarations sur le caractère essentiel des services publics pour la société.

Bagnolet, le 20 janvier 2025